



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 13 (1977), p. 101-112

Jean-Claude Garcin

La mosquée Al-Lamaṭī à Minyā [avec 7 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

LA MOSQUÉE AL-LAMAṬĪ À MINYĀ

Jean-Claude GARCIN

GRUPE D'ÉTUDE SUR
LE PROCHE-ORIENT
AIX-EN-PROVENCE

A l'occasion d'une étude sur la ville de Qūṣ, nous avons eu l'occasion de montrer les rapports qui existent entre la mosquée al-ʿAmrī, à Qūṣ, dans la mesure où l'on peut restituer son plan à l'époque Fatimide à partir d'un examen archéologique ⁽¹⁾, et la mosquée de Ṭalāʾiʿ ibn Ruzzayk au Caire ⁽²⁾ : ils proviennent de ce que l'un et l'autre bâtiments ont été édifiés, ou réédifiés, sur l'ordre de Ṭalāʾiʿ, celui de Qūṣ vraisemblablement en 550/1156, celui du Caire en 555/1160. Nous n'aurions pas eu l'idée de rapprocher de ces deux constructions la mosquée al-Lamaṭī de Minyā, si les ressemblances, que nous ignorions, entre la mosquée du Caire et celle de Minyā ne nous avaient été signalées par Madame Layla ʿAlī Ibrāhīm : sa familiarité avec l'héritage architectural de l'Égypte musulmane et sa gentillesse nous ont permis de compléter notre étude et nous tenons à l'en remercier ici. En dépit de circonstances peu favorables, nous avons pu aller à Minyā en 1973, grâce à une mission de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, en compagnie de M. Nessim Henry Henein, architecte, à qui nous devons le relevé du plan ci-joint. Nous voudrions donner les conclusions auxquelles nous sommes parvenus, après examen du bâtiment.

La mosquée al-Lamaṭī de Minyā ⁽³⁾, de proportions modestes (26 × 40 m. environ) est située à proximité immédiate du Nil et ses bâtiments sont bien visibles le long du fleuve : elle a une orientation N.O./S.E. assez prononcée. Le portique qui précède de quelque 5 m. la façade Nord ressort aussitôt, à la lecture du plan, comme un élément remarquable de la disposition architecturale; mais, l'accès

⁽¹⁾ Cf. notre article : « Remarques sur un plan topographique de la grande Mosquée de Qūṣ », in *Annales Islamologiques*, IX, 1970, pp. 97-108.

⁽²⁾ Cf. Creswell, *Muslim Architecture of Egypt*, I, pp. 275-287.

⁽³⁾ Cf. Pl. I A : Vue générale de la mosquée.

normal à la mosquée se faisant aujourd'hui par la porte Ouest, il apparaît mal au visiteur, à demi ruiné, pressé par les murs des maisons voisines dont deux clôtures viennent même le diviser en trois parties. Trois grandes colonnes de granit subsistent encore avec leurs chapiteaux ⁽¹⁾. La porte de la mosquée proprement dite, monumentale, est surmontée d'un linteau sculpté de marbre, emprunté comme les colonnes et les chapiteaux à un édifice antérieur ⁽²⁾. Elle donne accès à une petite cour à peu près carrée (14 × 14,5 m.) qu'on atteint après avoir traversé les deux *riwāq* qui la bordent le long du mur de façade Nord ⁽³⁾, tandis qu'un seul *riwāq* la longe sur le côté Est et un autre sur le côté Ouest; une clôture en *mašrabīya*, moderne, la sépare des trois *riwāq* de la salle de prière proprement dite, disposés parallèlement à l'ancien mur *qibla*. La mosquée en effet a été réorientée : un nouveau *mihrāb* a été aménagé dans l'angle Sud-Est de la salle de prière, et l'ancien *mihrāb* n'existe plus. Les traces d'une longue histoire se lisent d'ailleurs sur le bâtiment : une coupole, édifiée au-dessus du dernier *riwāq*, contre le mur *qibla*, a dû indiquer quelque temps le tombeau d'un saint personnage, puisqu'elle n'a été construite ni au-dessus du nouveau *mihrāb*, ni au-dessus de l'emplacement de l'ancien. La décoration en dents de scie qui surmonte les murs extérieurs et ceux de la cour, garde une élégance élémentaire; mais la forme des arcs évoque celle d'arcs en carène très excentrés qui auraient perdu la netteté de leur dessin. Les trois *ṭablīya* de bois sculptés, de surface et d'épaisseur décroissantes, par lesquelles les arcs retombent sur les colonnes, sont en partie masquées par du plâtre; les chaînages, en bois également, reliant les colonnes au mur et aux colonnes voisines, donnent parfois l'impression d'un ajustement sans ménagement à la *ṭablīya* supérieure. Les beaux chapiteaux qui supportent les *ṭablīya* (certains sont de style byzantin) sont vraisemblablement là depuis les débuts de la mosquée ⁽⁴⁾, mais la hauteur différente des colonnes elles-mêmes fait qu'on a dû enfoncer celles-ci plus ou moins dans le sol ou les munir de bases qui sont parfois d'autres chapiteaux renversés — dernier trait qui peut n'être pas original.

(1) Cf. Pl. I B : le Portique Nord.

(2) La porte de la mosquée est généralement tenue fermée aujourd'hui. Le linteau n'est pas en granit (cf. *Bulletin du Comité de Conservation*, XXXVII, p. 385), mais en marbre

recouvert d'une peinture grise qui peut en effet faire illusion.

(3) Cf. Pl. II A : la cour intérieure.

(4) Cf. Pl. II B : vue de la Salle de prière.

Sur la façade Nord, des motifs décoratifs rudimentaires, en forme de rosace, pratiqués dans le revêtement externe du mur conservent le souvenir d'une décoration disparue ⁽¹⁾. Tout indique à la fois les multiples réfections de l'édifice au cours de siècles difficiles et la fidélité à un état initial probablement fort élégant.

Le style de la construction ne laisse guère de doutes : la disposition générale du plan, les dimensions du bâtiment, la forme des arcs concourent à situer vers la fin du califat fatimide l'édification de la mosquée initiale. C'est la conclusion à laquelle seraient parvenus MM. Maḥmūd Aḥmad et Kāmil Ġālib lorsqu'ils vinrent à Minyā en 1934, si une inscription d'époque ayyoubide ne les avait entraînés à dater la construction de 578/1182 ⁽²⁾. La mosquée al-Lamaṭī livre en effet plusieurs inscriptions : outre un décret sultanien du milieu du IX^e/XV^e siècle sculpté sur une dalle de pierre aujourd'hui scellée dans le mur *qibla* non loin du nouveau *miḥrāb* ⁽³⁾, deux autres inscriptions apparaissent au-dessus de la porte Nord ⁽⁴⁾. L'une, composée de huit lignes en *nashī* ayyoubide, a été tracée sur une plaque de terre cuite apposée dans un cadre de bois sculpté au-dessus du linteau. Nous en rappelons la teneur :

(1) بِسْمِ اللَّهِ (2) الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ أَمْرٌ بِعَمَلٍ

(3) هَذَا الْمَسْجِدُ الْمُبَارَكُ (4) لِابْتِغَاءِ مَرْضَاتِ اللَّهِ

⁽¹⁾ Cf. Pl. III A et B : décoration du revêtement externe du mur Nord.

⁽²⁾ *Bulletin du Comité de Conservation*, XXXVII (1940), pp. 385-86 : « Cette mosquée ... renferme une quantité de chapiteaux de marbre surmontés d'abaques en bois aux frontons sculptés. Bien que ses arcs soient de forme fatimide, la mosquée est d'époque ayyoubide ainsi que l'atteste l'inscription ... ». Sur la mosquée al-Lamaṭī, cf. également *Bulletin*, XVI (1899), p. 28 et XVII (1900) p. 12. L'inspection de 1934 devait entraîner, deux années plus tard, (*Bulletin*, XXXVII, p. 391) la décision de faire procéder à des réparations. Les étais de bois placés contre les colonnes ne semblaient pas pouvoir rem-

plir pendant encore bien longtemps leur mission lorsque nous sommes passés à Minyā en 1973.

⁽³⁾ Cf. *Bulletin du Comité*, *ibidem*. Il s'agit d'un décret émanant de l'ustadar du sultan Ġaḥmaq, rédigé entre 1442 et 1453, et abolissant certaines taxes perçues à Minyā. Le texte partiellement relevé dans le *Bulletin*, a été publié par Gaston Wiet dans ses « Décrets mamlouks d'Égypte » (in *L.A. Mayer Memorial Volume*, 1963, pp. 137-138).

⁽⁴⁾ Cf. Pl. I B et IV A (inscriptions au-dessus de la porte Nord). Faute d'une échelle suffisamment haute, nous n'avons pas pu photographier de plus près l'inscription supérieure.

(5) والرغبة فيها لديه في (6) السادس والعشرين

(7) من تكمّل سنة ثمان وسبعين (8) وخمّس مائة

Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux. La construction de cette mosquée bénie a été ordonnée pour gagner l'agrément de Dieu et dans l'ardent désir de ce qu'il y a auprès de Lui, le 26 muḥarram de l'année 578 (1^{er} Juin 1182) ⁽¹⁾.

L'autre inscription a été incisée à même le linteau dont elle occupe en une ligne la partie en relief supérieure, puis, en cinq courtes lignes, l'aplat gauche (A), puis l'aplat droit (B). Nous la rappelons également :

هذا المسجد المبارك صنعهُ مرتفع بن مجلّى بن سلطان المصرى

(A) رحم الله من قرأ فدعا له ولوالديه (B) بالرحمة

Cette mosquée bénie est la façon de Murtafi^e ibn Muḡallī ibn Sulṭān al-Miṣrī. Que Dieu ait pitié de quiconque lira (ceci) et implorera la miséricorde (divine) pour lui et ses père et mère ⁽²⁾.

Le ductus des deux inscriptions est identique, autant que la différence des supports matériels le permet ⁽³⁾ et on peut estimer qu'elles sont contemporaines. L'une nous fournit une date, et l'autre, un nom. Mais le nom n'est que celui de l'« architecte » (صنعه), peut-être originaire de Fustāṭ (المصرى) et qui a laissé là, non sans quelque sans-gêne, la trace de son intervention. L'ordre de construction est anonyme, ce qui, à la fois, est étrange et regrettable, tout en étant difficilement récusable pour la datation du document.

Cependant, on peut rapprocher cette inscription de Minyā, d'une autre qui lui est semblable par le contenu, et se situe dans la même période, bien que gravée en caractères coufiques et débutant par une formule shi'ite : l'inscription anonyme,

⁽¹⁾ Cf. *Bulletin, ibidem. Répertoire chronologique d'Epigraphie arabe*, IX, p. 118, n° 3372. La plaque sur laquelle est tracée cette inscription n'est ni en grès rouge (*Bulletin*) ni en marbre (*Répertoire*), mais en terre cuite.

⁽²⁾ Cf. *Répertoire, ibidem* n° 3373. Nous

nous sommes permis de modifier légèrement la traduction qui ne nous semblait pas adéquate.

⁽³⁾ ce qui se remarque tout particulièrement dans le tracé de l'inscription :

هذا المسجد المبارك

jadis éditée par Gaston Wiet ⁽¹⁾, marquant la restauration de la mosquée de Qūs en 575/1179. La situation de la Haute Egypte est alors fort troublée. Le pays, attaché à la dynastie shi'ite, n'a pas vu sans déplaisir l'installation des Ayyoubides. Le frère de Saladin, Tūrānšāh, est venu tenter une conquête de la Nubie avant de diriger vers le Yémen une expédition destinée à assurer à la dynastie mal établie un éventuel terrain de repli. Dès son départ de Haute Egypte, en 569/1174, une conspiration a éclaté à Qifṭ, bientôt relayée par une révolte quasi générale contre les titulaires d'*iqṭā'* nouvellement désignés : en 570/1175, Saladin a dû envoyer une première fois son autre frère, al-Malik al-ʿĀdil Abū Bakr pour écraser les insurgés, puis une seconde fois en 572/1177 après une nouvelle révolte à Qifṭ. L'emploi de la formule shi'ite à Qūs en 575/1179 montre que la partie n'est pas encore gagnée, au moins dans l'opinion locale, et l'anonymat de la restauration s'explique par l'atmosphère tendue qui règne alors dans le haut Ṣa'īd ⁽²⁾. La Moyenne Egypte a dû être affectée par les mêmes événements et c'est dans ce contexte que nous situons l'inscription de 578/1182. Elle ne rappelle pas selon nous, l'édification de la mosquée, mais sa restauration, après qu'elle eut été endommagée au cours des troubles ayant accompagné le changement de régime. Sans doute l'expression employée à Minyā (أمر بعمل) désigne habituellement une construction plus qu'une restauration ⁽³⁾, mais on comprendrait mal que le souvenir de cette fondation ait été confié à une simple plaque de terre cuite et que le maître d'œuvre se soit en outre permis de perpétuer son nom de façon aussi désinvolte sur le linteau de la porte. L'autorité ayyoubide qui a vraisemblablement ordonné ici la réparation de la mosquée n'a pas osé exposer le nom des nouveaux gouvernants à des manifestations d'hostilité humiliantes, et l'équivalent d'une simple date est venu remplacer la plaque de fondation primitive ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Gaston Wiet, « Deux inscriptions coufiques de Kous », in *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, XVIII (1936), pp. 31-37.

⁽²⁾ Cf. notre étude : *Un centre musulman de la Haute-Egypte médiévale : Qūs (TAEI, t. VI, Le Caire 1976), p. 128-131.*

⁽³⁾ On ne peut juger par rapport à l'inscription de Qūs, plus claire il est vrai, mais en partie restituée par Wiet :

[جدد] هذا الجامع المبارك وازيد فيه

La mosquée a été non seulement restaurée mais agrandie par un notable vraisemblablement fidèle au passé fatimide et qui n'a pas osé inscrire son nom; c'est du moins l'interprétation de Wiet.

⁽⁴⁾ La situation nous semble donc être légèrement différente de celle de Qūs où les réparations ont pu être faites par un

Il n'y a donc, selon nous, aucun obstacle à considérer la mosquée de Minyā comme une mosquée fatimide et à la comparer à celle de Ṭalā'ī' au Caire, à laquelle elle s'apparente par tant de traits ⁽¹⁾. De ces traits, la présence d'un portique ⁽²⁾ précédant la façade principale est évidemment le plus frappant. Si entre le portique et l'intérieur de la mosquée, on ne trouve pas à Minyā l'ensemble de pièces qui caractérise la disposition de la mosquée du Caire, ce qui constitue la différence essentielle entre les deux mosquées, l'utilisation de l'espace intérieur dans les deux bâtiments est analogue. La surface totale interne des deux mosquées devait être à peu près identique; aujourd'hui, celle du Caire (41,60 × 25,80) est légèrement plus vaste que celle de Minyā (38 × 24 m. environ), mais le mur *qibla* où était le *miḥrāb* a été probablement reconstruit à Minyā un peu en retrait (vers l'intérieur de la mosquée), par rapport à l'emplacement primitif, si l'on veut bien considérer que le dernier *riwāq* qui le longe devrait être plus large que les deux précédents (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) pour répondre à la travée centrale (allant de la porte au *miḥrāb*) plus large, et dessiner avec elle le T caractéristique des plans fatimides. Les disparités dans l'organisation de cet espace paraissent être de détail (la distance entre les colonnes par exemple) et peu significatives, eu égard aux modifications que l'un et l'autre bâtiments ont subies au cours du temps ⁽³⁾.

L'existence d'un double *riwāq* bordant la cour sur le côté Nord-Ouest doit évidemment retenir davantage notre attention. On sait combien la restauration d'un *riwāq* (unique) le long du côté Nord-Ouest dans la mosquée du Caire a suscité de réserves ⁽⁴⁾. Peut-on être certain que l'existence d'un double *riwāq* à Minyā est originelle? L'étude du plan ne nous montre, en ce qui concerne le

sympathisant; l'état général de l'opinion, hostile aux Ayyoubides, est la même.

⁽¹⁾ Cf. Pl. IV B : plan de Ṭalā'ī'.

⁽²⁾ Ce portique en partie intact confirme évidemment (si on admet notre datation) les déductions qui ont amené sa restitution dans la mosquée du Caire. Cf. E. Pauty, « Le plan de la mosquée d'as Sâlih Talâyi' au Caire », in *Bulletin de la Société Royale de géographie d'Égypte*, XVII (1929), p. 289; Creswell, *loc.*

cit., p. 278.

⁽³⁾ On remarquera également que l'un des *malqaf* modernes et rudimentaires situés sur le toit, le *malqaf* central, se trouve à l'emplacement où serait placé le *minbar* si le *miḥrab* avait été maintenu dans son lieu primitif, comme c'est encore le cas à Ṭalā'ī' au Caire. Y avait-il aussi à Minyā un *malqaf* amenant l'air frais sur le *minbar* comme au Caire?

⁽⁴⁾ Cf. Creswell, *loc. cit.*, p. 283.

rattachement des arcs limitant les deux *riwāq* aux deux murs latéraux de la mosquée, que des différences sans doute accidentelles et modernes. Mais vue de l'extérieur, la masse de la mosquée correspondant aux deux *riwāq* apparaît plus élevée par rapport au reste ⁽¹⁾ : il doit y avoir là une rupture de construction qui pourrait indiquer que la partie Nord-Ouest de la cour a été l'objet d'un remaniement, comme Pauty le supposait pour la mosquée de Ṭalā'i' au Caire ⁽²⁾. Un examen des bois sculptés, lorsqu'ils auront été débarrassés du plâtre et de la peinture qui les recouvrent, pourrait apporter des éléments de solution utiles à ce problème : ceux qui ont restauré la mosquée du Caire ont dû parfois, en dernier recours, tirer de l'étude des bois sculptés fatimides ayant échappé à la ruine, des renseignements sur l'existence et la disposition des éléments d'architecture disparus pour lesquels ils avaient été faits. Le bois sculpté joue dans la mosquée de Minyā un rôle ornemental identique à celui qui est le sien dans la mosquée du Caire : il fournit un cadre à la plaque de terre cuite inscrite mise au-dessus de la porte Nord à la place de la plaque de fondation fatimide (comme il devait cerner d'un bandeau analogue la plaque de fondation de Ṭalā'i' vraisemblablement fixée sur le panneau de bois qu'on peut toujours voir au-dessus de l'arcade centrale dans la cour de la mosquée du Caire); les chaînages de bois entre les colonnes devaient être sculptés à Minyā, comme ils le sont au Caire, avant d'être plusieurs fois remplacés dans les périodes ultérieures; les trois *ṭabliya* superposées et placées entre les chapiteaux et les retombées des arcs, sont également sculptées : le motif décoratif n'est pas uniforme comme à Ṭalā'i', mais varie selon qu'il s'agit de la *ṭabliya* supérieure, de la *ṭabliya* médiane ou de la *ṭabliya* inférieure ⁽³⁾. Aucun de ces motifs n'est exactement celui qui a été employé à Ṭalā'i', mais leur allure générale les apparente aux combinaisons fatimides connues de palmettes et de fleurons. La répétition des mêmes motifs selon les différents niveaux semble la règle. Toutefois, dans les travées Nord, on peut constater des différences; certaines concernent les détails de l'ornementation ⁽⁴⁾; d'autres sont plus importantes : au

(1) Pl. V A : vue de l'angle Nord-Est.

(2) Cf. Pauty, *loc. cit.*, p. 287.

(3) Pl. V B : *ṭabliya* supérieure.

Pl. VI A : *ṭabliya* médiane.

Pl. VI B : *ṭabliya* inférieure.

(4) Ainsi le motif ornemental utilisé par la *ṭabliya* inférieure (cf. Pl. VI B) composé d'une alternance de palmettes simples orientées à gauche, et de palmettes doubles entrecroisées, est parfois remplacé par une décoration à

niveau des *ṭablīya* supérieures, des motifs nouveaux semblent avoir été utilisés⁽¹⁾, de facture peut-être moins délicate et plus éloignée des motifs fatimides. Mais seul un nettoyage convenable de tous ces bois pourrait permettre de savoir si certains d'entre eux peuvent être considérés comme des originaux alors que d'autres seraient des copies, et si certaines parties seulement de la mosquée (par exemple les deux *riwāq* Nord) sont uniquement décorées de bois imités des premiers, ou de conception totalement nouvelle. En l'état actuel des lieux, il serait dangereux de conclure sur ce point, et davantage encore sur l'existence primitive des deux *riwāq* Nord, tant il est vrai qu'à Minyā, comme dans bien d'autres mosquées d'Égypte, on doit admettre que ceux qui, dans le passé, ont eu à restaurer, ou même à reconstruire en partie, des monuments, l'ont souvent fait avec le souci de ne pas déparer ce qu'ils avaient pour mission de remettre à neuf, et dans un esprit de fidélité longtemps observé⁽²⁾. Seules les époques de misère et d'appauvrissement humain et culturel, ont produit des imitations grossières faciles à déceler, comme les rosaces de la façade Nord⁽³⁾ dont la présence rappelle que

peu près identique, mais où les palmettes simples sont orientées vers la droite. Mais les motifs peuvent être strictement identiques et différer seulement par une certaine finesse d'exécution : la photo que nous avons donnée de la *ṭablīya* médiane (Pl. VI A) a en fait été prise sur une colonne de la travée Nord parce que le motif décoratif paraissait identique à celui qu'on trouvait dans les autres travées, et qu'il était visible sans aucun nettoyage, opération que nous avons préféré éviter au maximum et laisser à ceux qui entreprendront une restauration éventuelle; l'aspect relativement grossier de la façon est-il imputable à la disparition du plâtre qui protégeait le bois, à l'usure du bois avant qu'il ne soit recouvert de plâtre, ou à une moindre habileté d'un artisan hypothétique ayant déjà copié, dans le passé, les bois fatimides? Seul un nettoyage précautionneux des autres

ṭablīya de motif identique pourrait l'indiquer.

⁽¹⁾ Cf. Pl. VII A et B : motifs décoratifs différents de *ṭablīya* supérieures du *riwāq* Nord.

⁽²⁾ Pauty (*loc. cit.*, p. 287) écrit des vestiges d'impostes en bois sculpté ayant servi à supporter la retombée des arcs d'un *riwāq* Nord construit, selon lui, postérieurement, (et qui aurait été supprimé par la suite, au début du XIV^e siècle) : « La technique, le style décoratif de ces bois sont semblables à ceux des mêmes éléments situés dans la salle des prières. Ces bois prouvent qu'un portique fut certainement élevé sur les fondations reconnues au cours des dernières fouilles, et aussi que le constructeur prit soin de les mettre en harmonie avec ceux de la mosquée ancienne ».

⁽³⁾ Cf. Pl. III A et B.

la mosquée de Minyā eut sans doute un jour une parure semblable à celle de la mosquée du Caire.

Une comparaison globale des deux mosquées fait donc apparaître des similitudes assez générales de dimensions, de disposition et de décoration, qui nous autorisent à nous interroger sur l'origine de la construction de Minyā : s'agit-il de l'imitation consciente et motivée d'un édifice choisi pour des raisons que nous ne pouvons déceler, ou d'une création imputable à celui-là même qui fit construire la mosquée du Caire, l'émir Ṭalā'ī? La mosquée de Minyā est appelée, selon le *Bulletin du Comité de Conservation des monuments de l'art arabe*, mosquée de Nağm al-dīn al-Lamaṭī. Le nom d'al-Lamaṭī est connu dans l'histoire de la Haute Egypte, le plus illustre de ceux qui l'ont porté étant l'émir Mukarram Mağd al-dīn Ismā'il ibn al-Lamaṭī, nommé gouverneur de Qūs en 606/1210, important personnage à qui le poète Baha al-dīn Zuhayr a dédié des pièces de vers ⁽¹⁾. Plus précisément, al-Nuwayrī a enregistré dans son *Nihāyat al-arab*, en 633/1235-36 le décès à Minyā d'un émir al-Lamaṭī qui selon toute vraisemblance est le fils de l'ancien gouverneur de Qūs; si ce n'est son fils, c'est au moins un membre de sa famille ⁽²⁾. Il est impossible de voir en lui le fondateur de la mosquée : l'inscription de 578/1182 s'y oppose et il ne porte pas non plus le nom de Nağm al-dīn. Mais sa famille a nécessairement beaucoup fait pour l'édifice puisque son nom lui est resté lié, et cela concorde tout à fait avec ce que nous devinons de la sorte de mécénat qu'a dû exercer cette famille en son temps : elle a certainement restauré ou embelli la mosquée et une partie de la construction ou des bois

⁽¹⁾ Cf. notre étude : *Un centre musulman*, p. 147. Bien que dès 617/1220 l'émir ait été remplacé à Qūs, il dut garder par la suite d'importantes fonctions, car Bahā' al-dīn Zuhayr lui dédia encore des poèmes en 619/1222 et 625/1228. La famille était implantée dans la région : un de ses descendants hantera encore les *madrasa* de Qūs au début du VIII^e/XIV^e.

⁽²⁾ Nuwayrī, Ms. Dār al-Kutub (Ma'ārif 'amma, 549), XXVII, fol. 81. Il porte le nom de Abū-l-Tuqā Ṣāliḥ Ibn al-Amīr [mot effacé] Abī Ṭāhir Ismā'il Ibn Aḥmad ibn Ḥasan ibn al-Lamaṭī. Il n'est pas inhumé sur place;

mais après une prière récitée « au bord du Nil » (devant la mosquée?) sur le corps placé dans une barque, il est emmené au Caire et placé dans un mausolée qu'il s'était fait construire peu de temps auparavant sur les pentes du Moqattam. C'est un émir qui a beaucoup voyagé en Orient (Syrie, Iraq, Iran, Transoxiane) où il a suivi un enseignement dans les diverses villes traversées. Nuwayrī nous apprend qu'il avait une soixantaine d'années au moment de sa mort; il peut donc être le fils de l'ancien gouverneur de Qūs.

sculptés que nous connaissons aujourd'hui, lui est sans doute imputable. Jusqu'où sont allés ces travaux? Peut-on supposer qu'elle a transformé la mosquée de façon importante au point d'en modifier le plan et d'en avoir fait l'édifice que nous avons? L'hypothèse n'est pas totalement absurde : les émirs al-Lamaṭī ont gardé longtemps des rapports avec Qūṣ et l'un d'eux, qu'il soit ou non l'ancien gouverneur de la ville, ou son fils, ou un parent, a pu songer à arranger à Minyā une mosquée semblable à la mosquée al-'Amrī de Qūṣ dont nous avons dit qu'elle avait même plan que la mosquée de Ṭalā'ī' au Caire. Toutefois, la simple restauration de l'édifice, en conformité avec ce qu'il était, nous semble plus probable : le maintien de l'inscription de 578/1182 à la place d'honneur s'explique mieux ainsi. Et il est aussi plus simple d'attribuer à Ṭalā'ī' lui-même la fondation de cette mosquée dans une ville où nous savons qu'il exerçait la fonction de gouverneur de Moyenne Egypte lorsqu'en 549/1154, il s'est lancé dans l'aventure qui devait lui donner la maîtrise de l'Etat fatimide ⁽¹⁾.

Nous sommes ainsi amenés à considérer les trois mosquées du Caire, de Qūṣ et de Minyā comme trois fondations de Ṭalā'ī'. L'édification de la mosquée de Qūṣ est à placer vraisemblablement vers 550/1156, l'année où a été confectionné

(1) Nous ignorons s'il existait déjà un titre de gouverneur de Minyā. Ibn Muyassār (*Annales d'Egypte*, éd. Massé, 94) lui donne le titre de gouverneur d'Asyūṭ, et Ibn Taḡrī-birdī, tantôt celui de gouverneur de Qūṣ et d'Aṣwān (*Nuṣūṣ* éd. Dār al-Kutub, V, 292) ce que nous avons cru un moment (cf. notre article : « Remarques sur un plan topographique ... ») mais ce qui est impossible car nous savons qui était alors gouverneur de Qūṣ; tantôt celui de gouverneur d'Aṣmunayn (*ibidem*, V, 313), ce qui répond mieux à la situation de Ṭalā'ī' : il tenait en effet la Moyenne Egypte, c'est-à-dire la région dont Aṣmunayn avait été un moment le centre, et dont le gouverneur étendait peut-être son autorité jusque vers Asyūṭ. Ibn Ḥallikan (*Wafayāt*, éd. Muḥam. Muḥyī al-dīn 'Abd al-Ḥamīd, II, 208; tr. De Slane, I, 657) et

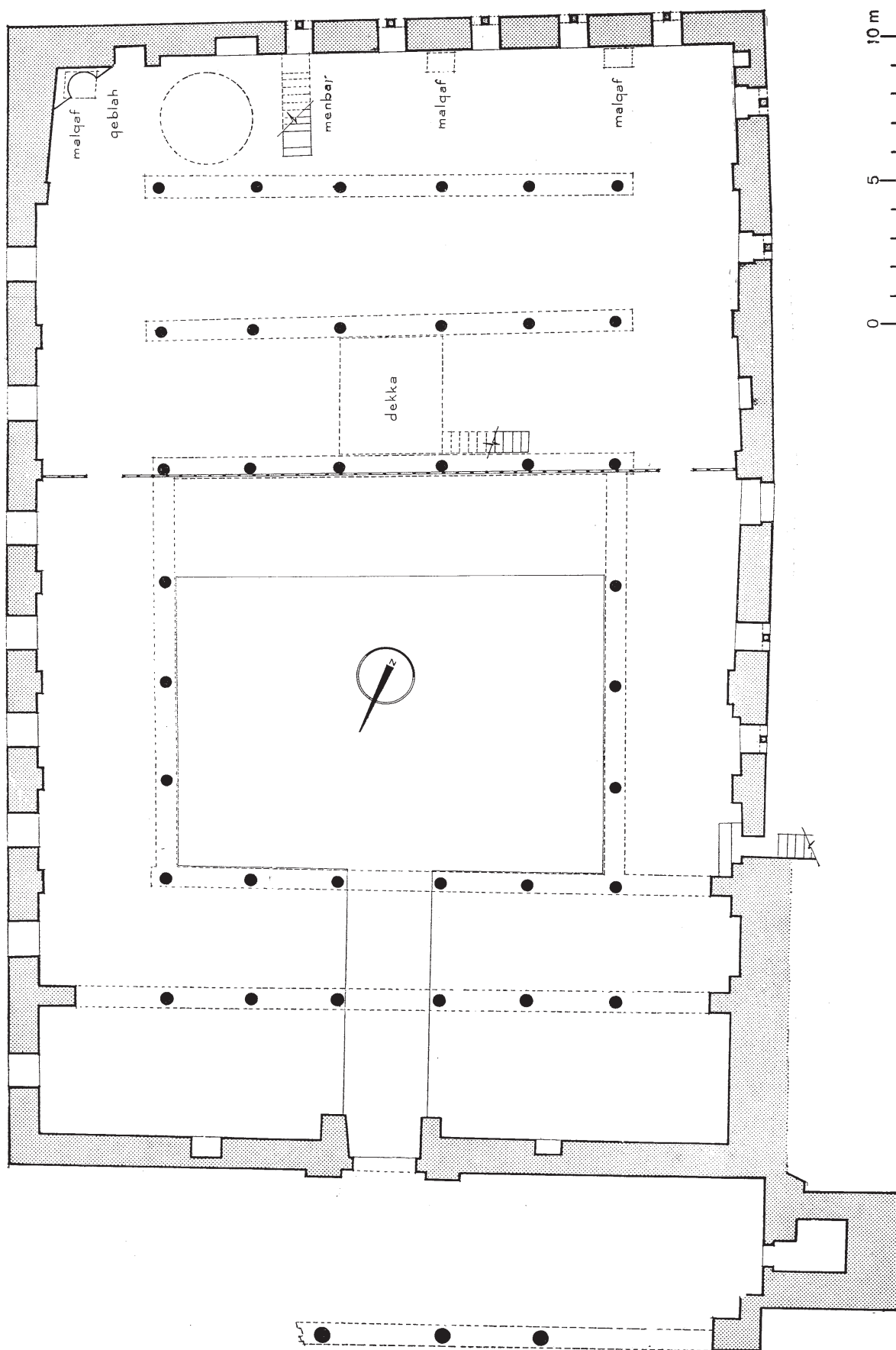
Maqrīzī (*Khitat*, éd. Bulaq, II, 293) font bien de lui un gouverneur de Minyā, c'est-à-dire probablement un gouverneur de Moyenne Egypte résidant à Minyā. Le fait que Ṭalā'ī' ait été à Minyā, dans une ville relativement proche du Caire, lui a permis de gagner de vitesse un autre prétendant au pouvoir dans la crise qui s'ouvrait, le gouverneur de Damiette (cf. notre étude : *Un centre musulman*, p. 86-87). Nous avons aussi émis l'hypothèse que la générosité de Ṭalā'ī' à l'égard de Qūṣ en 550/1156 se manifestant par le don du *minbar* et sans doute par la construction de la mosquée, a pu vouloir récompenser la neutralité de la province de Qūṣ dans sa prise du pouvoir en 549 : le gouverneur de Qūṣ, Nāṣir al-dawla Yāqūt était en bonne position pour l'empêcher et n'en a rien fait.

le *minbar*. La mosquée du Caire date de 555/1160 : c'est une somptueuse construction vizirale. Doit-on penser que la mosquée de Minyā leur est postérieure, comme une sorte de témoignage de bienveillance du nouveau vizir, à l'égard de son ancienne résidence ? Nous pencherions plutôt pour l'hypothèse inverse. Des deux mosquées du Caire et de Minyā, celle de la capitale est visiblement la plus élaborée, non pas en raison de sa précieuse décoration de stucs dont nous ignorons s'il n'y avait pas l'exact équivalent à Minyā, mais parce que l'existence d'un ensemble de pièces entre le portique extérieur et la cour, nous paraît résulter de l'évolution et du perfectionnement d'un plan primitif plus simple que nous avons à Minyā ; l'évolution inverse et la suppression de ces pièces dans une mosquée construite, postérieurement, à Minyā est peu vraisemblable. Nous pensons que la mosquée de Minyā a été la première en date des trois constructions. Les mosquées de Qūṣ et du Caire ont dû être construites après elle, mieux conçues peut-être et confiées au travail d'une même équipe d'artisans, au moins pour les boiseries, comme le suggère l'identité de certains motifs sculptés au Caire et à Qūṣ, qu'on ne trouve pas à Minyā.

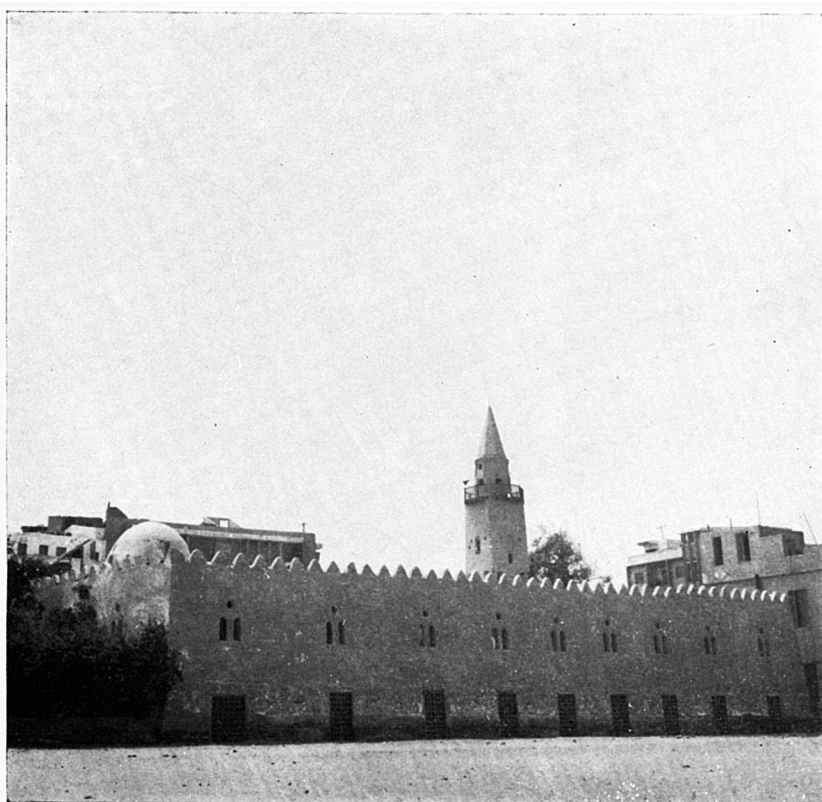
Au terme de cette brève enquête, il nous semble donc qu'on peut considérer la mosquée de Minyā comme une construction de l'émir Ṭalā'ī^e antérieure à 549/1154, date à laquelle il a quitté Minyā. Par la suite, la mosquée a été restaurée bien des fois, peut-être en 578/1182, certainement dans le premier quart du VII^e/XIII^e siècle, du temps de l'émir Ibn al-Lamaṭī, et à bien d'autres époques ; mais l'essentiel de sa disposition n'a pas dû beaucoup changer. Quant à la datation exacte de tous les éléments de la construction, et en particulier des deux *riwāq* Nord, elle restera hypothétique tant que les bois sculptés n'auront pas été nettoyés : on ne pourra donc guère, jusque-là, tirer de l'examen de la mosquée de Minyā des conclusions sur le plan original de la mosquée du Caire.

Mais l'histoire de la mosquée de Minyā est peut-être moins significative pour l'archéologue que pour l'historien de l'Égypte : sa fondation par Ṭalā'ī^e avant 549/1154 consacre la place prise par Minyā en Moyenne Égypte au détriment d'Ašmunayn ⁽¹⁾ ; l'inscription de 578/1182 révèle d'autre part par sa prudence et son laconisme, une fidélité de l'opinion à la dynastie shi'ite, qu'à la suite des écrivains officiels postérieurs, on a sans doute minimisée.

⁽¹⁾ Cf. Maspero et Wiet, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte*, p. 21.



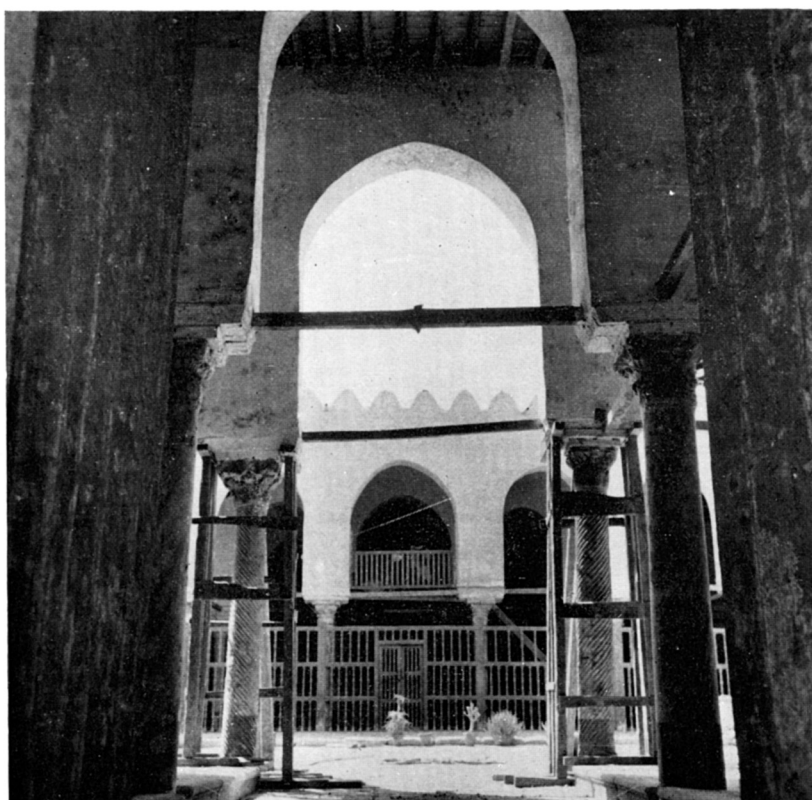
Plan de la mosquée al-Lamaṭī à Minyā.



A. — Vue générale de la
mosquée al-Lamaṭī.



B. — Le portique Nord.



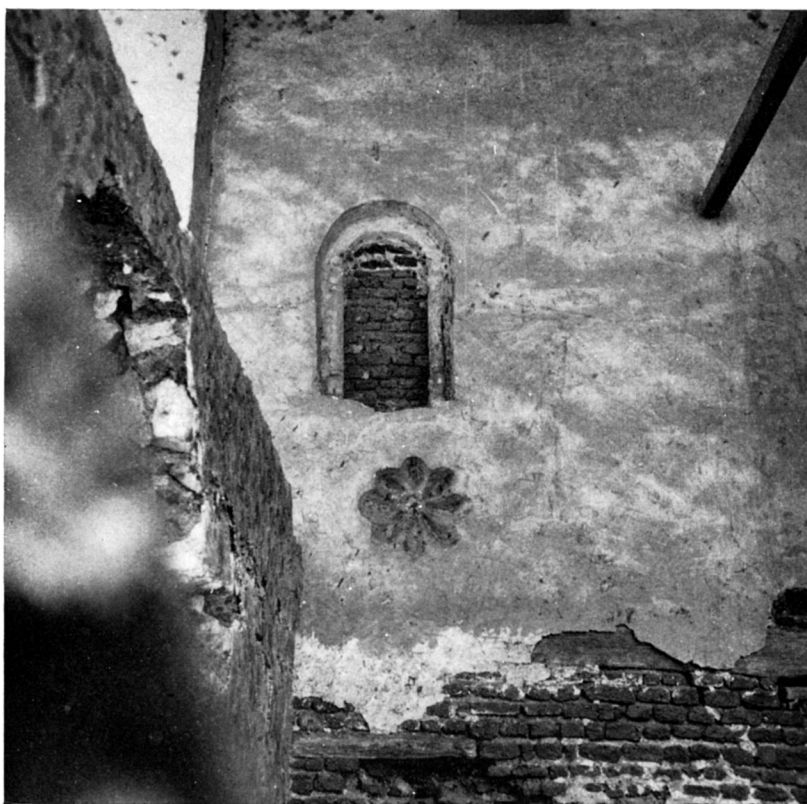
A. — La cour intérieure.



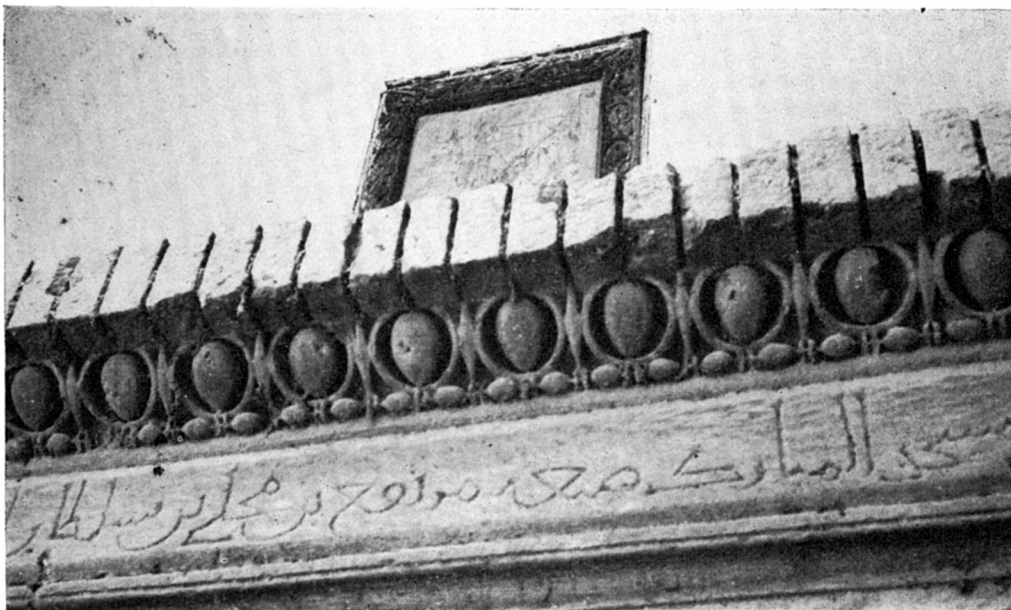
B. — Vue de la salle de prière.



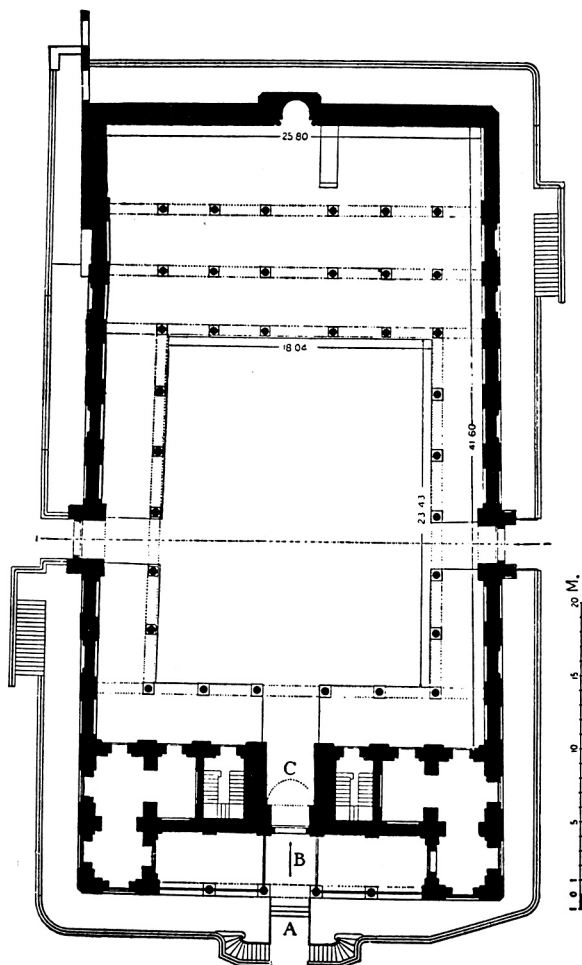
A. — Décoration du revêtement externe du mur Nord.



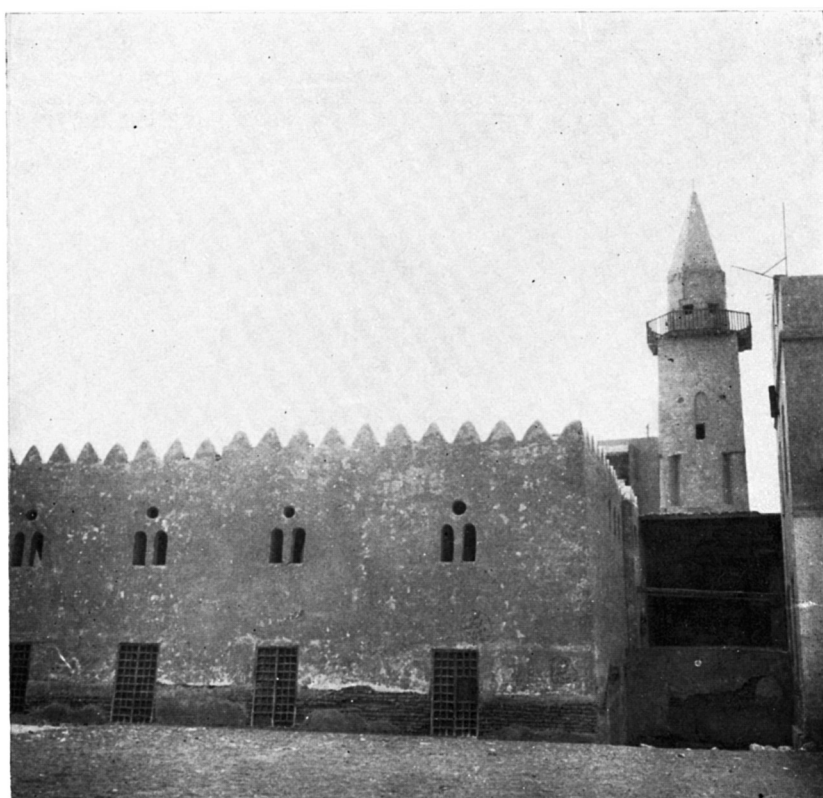
B. — Décoration du revêtement externe du mur Nord.



A. — Inscriptions au-dessus de la porte Nord.



B. — Plan de la mosquée d'al-Talā'i' au Caire.



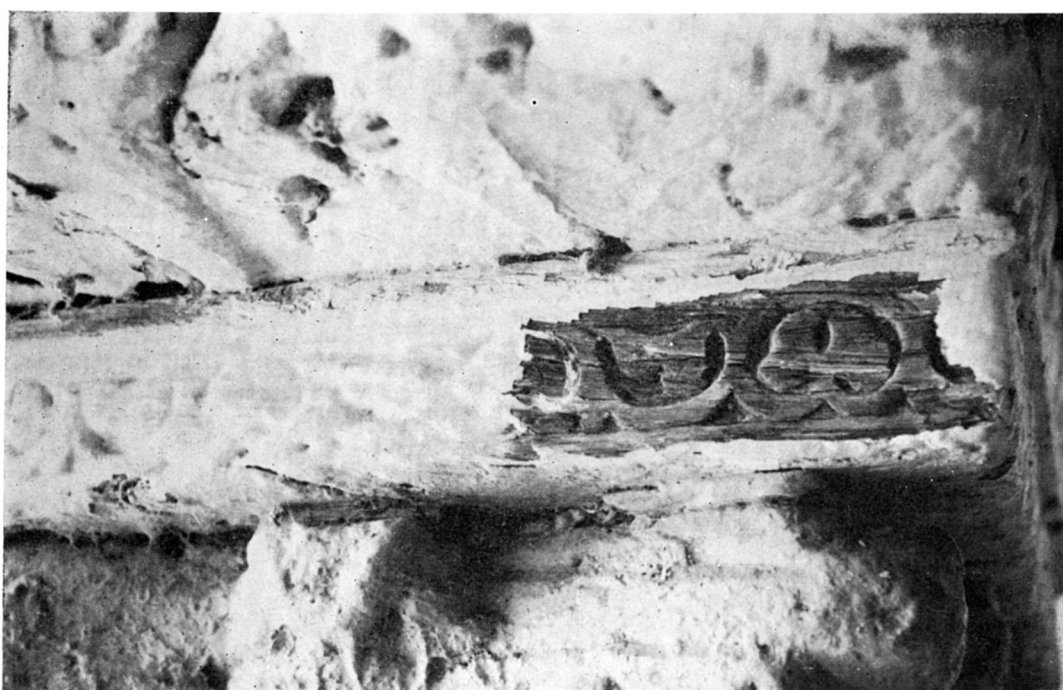
A. — Vue de l'angle Nord-Est de la mosquée.



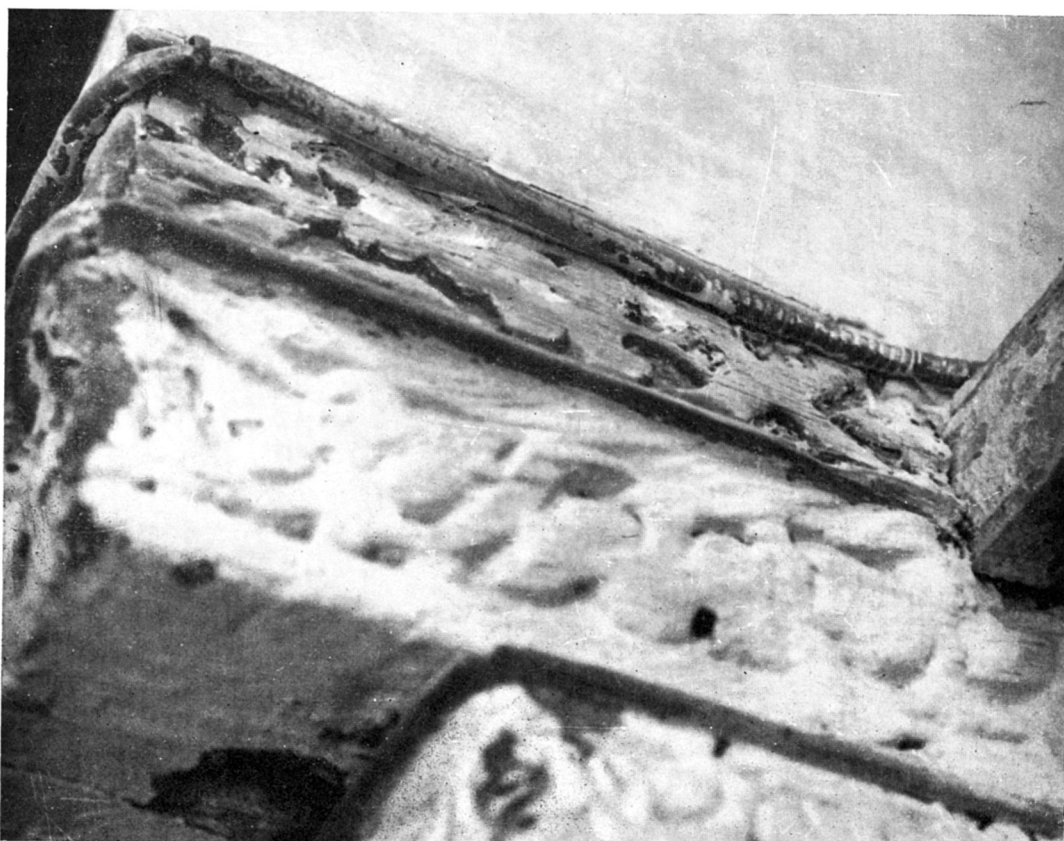
B. — Motif décoratif des *ṭabliya* supérieures.



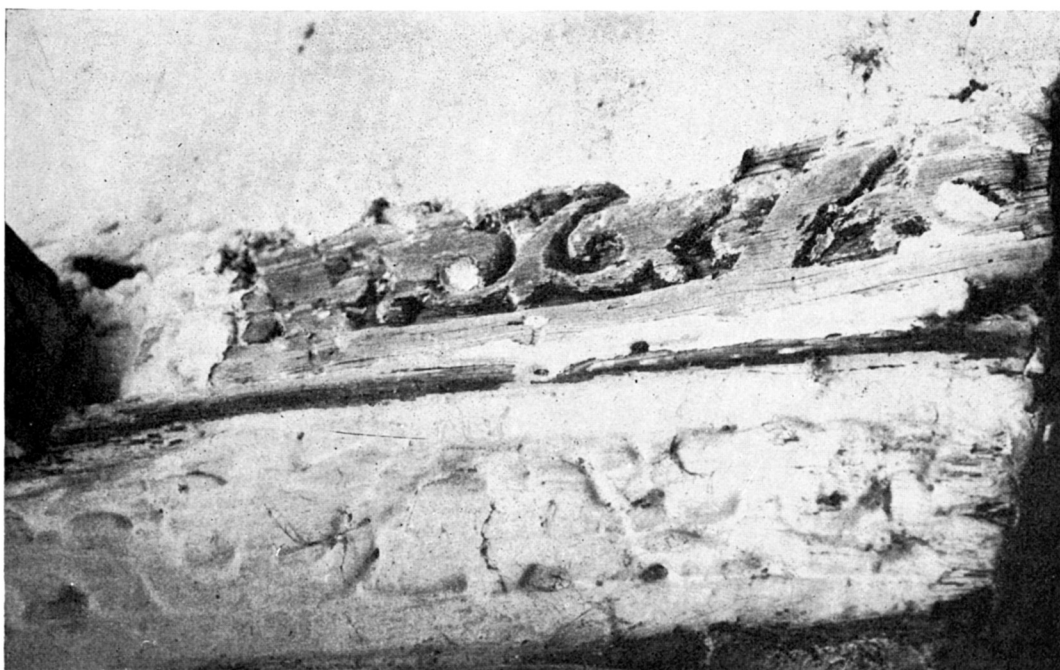
A. — Motif décoratif des *ṭabliya* médianes.



B. — Motif décoratif des *ṭabliya* inférieures.



A. — Motif décoratif différent d'une *ṭabliya* supérieure du *riwāq* Nord.



B. — Motif décoratif différent d'une *ṭabliya* supérieure du *riwāq* Nord.